

Compte rendu du Conseil d'Ecole extraordinaire du 07 / 05

Réouverture des écoles le 11 mai

I. Réponses au sondage

Retour tous à l'école : 48 enfants (PS : 5 – MS : 6 – GS : 6 – CP : 6 – CE1 : 7 – CE2 : 4 – CM1 : 7 – CM2 : 7)

Certains retourneront à l'école : 10 enfants (PS : 1 – MS : 2 – GS : 0 – CP : 2 – CE1 : 1 – CE2 : 2 – CM1 : 1 – CM2 : 1)

Ne retourneront pas à l'école : 49 enfants

Besoin de garderie du matin : 9 enfants (PS : 1 – MS : 3 – GS : 1 – CP : 0 – CE1 : 1 – CE2 : 1 – CM1 : 1 – CM2 : 1)

Besoin de cantine : 29 enfants (PS : 2 – MS : 5 – GS : 4 – CP : 3 – CE1 : 6 – CE2 : 1 – CM1 : 4 – CM2 : 4)

Besoin de garderie du soir : 12 enfants (PS : 1 – MS : 2 – GS : 3 – CP : 1 – CE1 : 2 – CE2 : 1 – CM1 : 2 – CM2 : 0)

Depuis le relevé des résultats de ce sondage, d'autres réponses ont été envoyées par mail, y compris le 07 mai après-midi.

Les effectifs fluctuent tous les jours. Au 07 mai, il y aurait :

Mme GUISELIN : 6 élèves revenant : 3 MS & 3 PS (dont 2 enfants dits « prioritaires »)

Mme LIBRALESSO : 10 élèves revenant : 6 GS & 4 CP (dont 3 à 5 enfants dits « prioritaires »)

Mme CLAUS : 10 élèves revenant : 3 CP & 7 CE1 (dont 7 à 9 enfants dits « prioritaires »)

Mme LIZALDEZ : 8 élèves revenant : 6 CE2 & 2 CM1 (dont 3 enfants dits « prioritaires »)

Mme GILLOZ : 13 élèves revenant : 4 CM1 & 9 CM2 (dont 6 enfants dits « prioritaires »)

47 enfants reviendraient à l'école (dont 25 prioritaires)

II. Modalités de retour à l'école des enfants

1. Quand les enfants reviendront à l'école ?

En accord avec la Mairie, les lundis 11 et mardis 12 mai, les enseignantes seront en prérentrée pour organiser au mieux le retour des élèves.

Le Maire, M.LIMOUSIN, explique qu'il travaille depuis des semaines avec la directrice pour envisager des solutions afin d'organiser le retour des élèves en respectant les préconisations sanitaires.

Malheureusement il a reçu les directives ministérielles trop tardivement pour le jour d'ouverture programmé (ex : réunion Maires, sous-préfète & IEN jeudi 7 mai au matin).

Pour accueillir les enfants en toute sécurité, il lui faut du temps pour réaménager complètement les salles, les espaces extérieurs et recruter du personnel supplémentaire pour la désinfection et l'entretien des locaux.

Il n'est pas en mesure d'accueillir en toute sécurité sanitaire les 25 élèves prioritaires, annoncés par le sondage, dès le 11 mai.

En conséquence, l'école ne réouvrira que le 18 mai.

Les enfants de personnels dits « prioritaires » seront accueillis dès le jeudi 14 mai.

2. Qui reviendra à l'école ?

Les éléments de cadrage de l'Education Nationale :

- Sont accueillis prioritairement, tous les jours d'école, quel que soit leur niveau, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (cf liste définie par l'Education Nationale) qui n'auraient pas de solution de garde.
- En plus de ces élèves, rentreront, sur la base du volontariat des parents, les élèves définis par le conseil des maitres, avec une priorité si possible aux GS, CP, CM2.
- Chez les Maternels, seuls les élèves de GS sont concernés par le retour à l'école (à l'exception des enfants dits « prioritaires »).
- L'organisation et les modalités pratiques du retour des élèves à l'école :
 - * Est laissée aux soins des équipes pédagogiques et à la Mairie.
 - * Est soumise au respect des préconisations sanitaires quant à la capacité d'accueil des classes pour espacer les élèves (chacun d'entre eux doit avoir 4 m² autour de lui...) qui limite le nombre d'élèves par classe (limite de 15 élèves en élémentaire et 10 en maternelle qui s'adapte aux spécificités matérielles des classes).
- Cette organisation doit couvrir la totalité du mois de mai.
En juin, une autre organisation sera certainement prévue, grâce à de nouveaux éléments de cadrage.

Dans ces conditions, vous comprenez que tous les enfants de l'école dont les parents souhaitaient le retour ne pourront pas forcément revenir, ni revenir en même temps.

Le Conseil des Maitres s'est basé sur le retour des parents via le sondage proposé.

A Douvres, il y a un nombre conséquent d'enfants dits « prioritaires » à accueillir.

Toutefois, le nombre d'autres enfants susceptibles de revenir à l'école est peu important, ce qui a permis au Conseil des Maitres de concevoir une organisation.

Par souci d'équité entre les élèves des différents niveaux et dans le respect des consignes données, le Conseil des Maitres a décidé d'alterner les niveaux revenant à l'école, tous les 2 jours.

Suite à l'annonce de M. le Maire au conseil, d'ouverture de l'école le 18 mai, elle sera la suivante :

Jeudi 14 et Vendredi 15 mai	Semaine du 18 mai	Semaine du 25 mai	
<i>Accueil des enfants prioritaires déclarés « retournant à l'école »</i>			
	En plus de ces élèves prioritaires, Retour progressif à l'école, pour les niveaux suivants (cf élèves concernés dans sondage) :		
	CP & CM2 <i>(il n'y a pas école les jeudis 21 et vendredi 22 mai car jours vaqués dans le calendrier fixé par l'Education Nationale)</i>	<u>Lundi- Mardi :</u> CE1 & GS	<u>Jeudi- Vendredi :</u> CE2 & CM1

Ce mail expliquant les modalités de retour des élèves à l'école peut servir d'attestation à l'égard de votre employeur pour justifier votre télétravail pour cause de garde d'enfant à domicile.

Si ce document ne lui suffisait pas toutefois, je vous laisse revenir vers moi afin de vous fournir une attestation nominative.

3. Comment sera organisé l'enseignement?

A. En distanciel (= classe à la maison)

L'Education Nationale proposait dans le cadrage, afin d'éviter une double charge de travail aux enseignants, de demander à ceux-ci de s'occuper uniquement des cours en classe (ou en distanciel pour ceux qui ne peuvent être présents à l'école).

Le distanciel des élèves est proposé par des enseignants demeurés à domicile (ils proposeraient donc des contenus à des élèves n'étant pas forcément les leurs).

L'équipe enseignante a fait le choix de suivre les enfants en classe et à la maison.

Les élèves qui restent chez eux auront donc un suivi assuré par leur enseignant(e).

B. En présentiel (= classe à l'école)

Pour plus d'équité, les élèves qui seront accueillis pour un enseignement à l'école, **feront les mêmes notions d'apprentissage** que ceux en distanciel.

En revanche, ils n'auront **pas forcément leur enseignante habituelle**. Le nouveau cadrage nous demande d'organiser les élèves en groupe et non plus forcément en classe.

L'enseignement dispensé sera principalement **centré sur les fondamentaux en français et mathématiques**, avec quelques activités plus ludiques en Arts plastiques...

R : A la rentrée de septembre, les programmations n'auront pas été faites de manière complète pour l'ensemble des élèves de France. Tous les enseignants prendront en compte ce fait et adapteront leur pédagogie afin de permettre une continuité pédagogique pour tous les enfants.

4. Quelles seront les conditions sanitaires à l'école?

A. Le protocole sanitaire à respecter (cf document de 54 p)

5 principes :

Limitation du brassage des élèves

= *limiter le croisement des élèves quel que soit le contexte (accueil, couloir, récréations)*

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

= *désinfection régulière avec un produit virucide des WC, du mobilier, poignées de porte... touchés par plusieurs personnes, ventilation régulière en-dehors de la présence des enfants...*

Formation, information et communication

= *du protocole au personnel, aux parents (qui forment eux-mêmes leurs enfants) et des élèves en classe*

Le maintien de la distanciation physique

= *distance d'1 m entre 2 personnes, quel que soit le contexte et les personnes (parents, élèves et personnel)*

L'application du respect des gestes barrière

= *avec une vigilance notamment au niveau du lavage des mains systématique, et sous surveillance :*

en arrivant à l'école, après chaque récréation, avant & après chaque passage aux WC, après s'être mouché...

Une fiche récapitulative de ces principes sera prochainement adressée aux parents souhaitant faire revenir leur enfant à l'école en mai.

B. Conséquences du protocole dans les conditions d'accueil et d'enseignement à l'école

Accueil & Sortie

Les enfants, en fonction du groupe dans lequel ils se trouvent, entreront et sortiront par des lieux différents.

Les parents attendront donc à des lieux différents.

Aucun parent ne pourra plus entrer dans l'école (même en Maternelle).

Les horaires d'accueil et de sortie seront échelonnés suivant 3 créneaux.

Ces horaires ont été votés à l'unanimité des membres du Conseil présents (seules manquaient une représentante des parents, partie avant la fin du Conseil, et les DDEN)

Groupe concerné :	Matin		Après-midi	
	Heure d'arrivée	Heure de sortie	Heure d'arrivée	Heure de sortie
Enfants de personnel prioritaire : Elémentaire	8h30	11h45	13h15	16h10
Enfants de personnel prioritaire : Maternelle	8h50	12h05	13h35	16h30
Classes en enseignement, hors enfants prioritaires (entrées et sorties distinctes)	9h10	12h25	13h55	16h50

L'accueil et la récupération des Maternels dits « prioritaires » se feront à l'arrière de l'école.

Ceux des enfants en « enseignement » (GS au CM2) dans la cour, les uns côté portail, les autres côté portillon.

L'enseignante de ces groupes sera celle qui se trouvera à l'entrée correspondant au groupe.

Les 2 groupes d'élèves seront séparés dans la cour et chaque enfant du groupe devra se tenir à 1m de ses camarades. Des marquages au sol les aideront à respecter cette distanciation physique.

Des marquages au sol leur permettront également, ainsi qu'à leurs parents, d'attendre en respectant les distanciations préconisées.

Les enfants entreront/sortiront en file indienne, à 1 m de distance les uns des autres.

Leur **température** sera reprise **avant leur entrée** à l'école.

D'après le protocole, tout élève ayant plus de 37,8°C doit repartir immédiatement chez lui.

Si cela se produit à l'école, il/elle doit être isolé(e) de ses camarades et ses parents doivent venir le/la récupérer immédiatement.

La présence des élèves sera vérifiée dès leur arrivée dans la cour.

Leurs déplacements devant être limités au strict nécessaire, organisés (*en respectant les 1m de distanciation*) et encadrés, les enfants devront monter ensemble en classe avec l'adulte responsable. Ce qui signifie qu'il ne pourra y avoir d'enfant arrivant en retard et se déplaçant seul(e) dans l'école pour se rendre en classe.

B. Conséquences du protocole dans les conditions d'accueil et d'enseignement à l'école (suite)

Accueil & Sortie (suite)

D'après le protocole (cf Respect des gestes barrières) les objets venant de la maison doivent être limités au maximum. **Les élèves viendront donc sans vélo, ni trottinette.** Le Conseil d'École a donc modifié momentanément le règlement de l'école quant au stockage de ces objets.

Une fiche récapitulative de ces modalités d'accueil sera prochainement adressée aux parents souhaitant faire revenir leur enfant à l'école en mai.

Récréation

En raison des principes de limitation de brassage des élèves, de distanciation physique et de respect des gestes barrières :

- les élèves sortiront par groupe séparés en récréation
- ils devront rester à 1m de distance les uns des autres
- ne pourront plus partager de jeux communs (*car ceux-ci doivent être désinfectés entre chaque nouvel utilisateur*)
- les classes seront ventilées pendant ce temps (*car hors temps de présence des élèves*)

Enseignement

En raison des principes de limitation de brassage des élèves, de distanciation physique et de respect des gestes barrières :

- Les **déplacements** des élèves doivent être limités au **strict nécessaire**, organisés (*en respectant les 1m de distanciation*) et encadrés (*ce qui limite par exemple les AR aux WC, d'autant qu'il y en a un pour les 3 classes à l'étage*). Un marquage au sol les aidera à circuler dans les couloirs afin d'éviter de croiser d'autres élèves et de respecter les distances.
- Chaque **table** d'élève devra disposer de **4m²** d'espace **vide autour**
- les **élèves** devront poser leurs affaires à la table qui leur sera attribuée et **rester à cet emplacement** (*il n'y aura donc plus de table de regroupement, de déplacement à un autre espace pour lire...*)
- Ils devront apporter un **minimum de matériel** scolaire de la maison et avoir celui-ci puisque les échanges de matériel ne peuvent se faire.

Une liste de matériel scolaire à apporter sera transmise aux parents souhaitant faire revenir leur enfant à l'école en mai.

- Les **enseignantes ne manipuleront plus les cahiers, fichiers...** pour les corrections. Celles-ci seront faites uniquement par les enfants.
- Un **enseignement** de ces **règles de préconisation** sera effectué en **classe**. Les professeurs pourront également, dans le cadre de l'éducation à la santé et en fonction de l'âge des enfants, leur faire étudier les microbes (dont les virus), les moyens de transmission et les gestes de prévention.

B. Conséquences du protocole dans les conditions d'accueil et d'enseignement à l'école (suite)

Accueil périscolaire : Cantine-Garderie

Les membres du bureau du Clos des p'tits Loups se sont réunis afin de trouver des solutions d'accueil des enfants tout en respectant le protocole sanitaire et en prenant en compte les contraintes humaines et financières.

Le local habituel ne pourra être utilisé : étant éloigné de l'école et le trajet longeant la route, celui-ci exige que les enfants se déplacent par deux en se tenant la main.

La salle des fêtes jouxtant l'école pourrait être utilisée. Elle pourrait accueillir jusqu'à 30 personnes en respectant les préconisations de distanciation physique.

L'accueil périscolaire ne semble pas envisageable car très compliqué d'occuper les enfants sans jeux et en les maintenant à distance de 1m les uns des autres.

Cantine : Les membres du Clos envisageaient de proposer un service de cantine, malgré des contraintes sanitaires, humaines et financières importantes.

Compte tenu du système de commandes de repas, ceux des 14 au 19 mai seraient « tirés du sac ». Cependant, compte tenu des éléments bruts du sondage et de l'organisation imposée par le protocole sanitaire, il est impossible dans l'état d'envisager un système de restauration à la date du Conseil d'école.

Le Clos va prendre le temps d'étudier précisément dans les jours à venir, par rapport à l'organisation de l'école et au nombre d'enfants accueillis par jour, si l'effectif est gérable ou non pour le personnel en toute sécurité sanitaire pour tous.

***En résumé : pas d'accueil périscolaire,
proposition d'un service de restauration en cours de réflexion.***

5. Remarques des représentantes de parents

Par rapport à la gestion des niveaux accueillis : Ce retour à l'école sera plus une reprise de contact avec l'école que véritablement une continuité des apprentissages, mais ce qui peut être intéressant pour les enfants.

Par rapport aux modalités sanitaires à respecter : Reprise qui risque d'être très anxiogène pour les enfants pour peu de bénéfice d'enseignement (puisque tous les élèves ne pourront revenir tous les jours).

Les représentantes demandent au Maire s'il n'aurait pas été possible de décaler davantage le retour des enfants, ce qui aurait peut-être permis de les accueillir dans des conditions moins drastiques.

M.LIMOUSIN explique que les Maires qui souhaitaient la fermeture complète et définitive de leur école ont été déboutés.

Par rapport à l'organisation générale du retour des élèves : Les représentantes remercient l'équipe enseignante et la Mairie pour le travail qui a été mis en place.